

# **CHARTE DU LICENCIÉ DU FVH**

Les licenciés représentent le club, ses valeurs et son image.

Aussi chaque licencié s'engage à :

- Etre à jour des documents nécessaires et obligatoires à l'établissement des licences afin de pouvoir participer aux compétitions (certificat médical, bulletin d'adhésion, photos, cotisation). Chaque entraîneur est responsable de leur collecte.
- Etre ponctuel aux entraînements et aux matches. En cas d'absence, prévenir l'entraîneur le plus tôt possible (ou un dirigeant).
- Respecter les spectateurs, respecter les arbitres et leurs décisions (avant, pendant et après les rencontres), aussi bien à domicile qu'à l'extérieur. Respecter les autres joueurs et refuser toutes formes de violences et tricheries. Rester maître de soi en toutes circonstances.
- Ne pas contester les choix de l'entraîneur.
- Respecter le matériel et les gymnases, à domicile aussi bien qu'à l'extérieur.
- S'investir dans la vie et les manifestations du club (table de marque, buvette, lotos, arbitrage, etc.).

Tout comportement antisportif, sur et en dehors du terrain, sera sanctionné d'une exclusion temporaire ou définitive après concertation du comité en présence des intéressés. Par ailleurs, en cas d'amende par la fédération, son montant restera à la charge du joueur, qui est responsable de ces actes.

Le Président du Fensch Vallée Handball,  
Thierry Henry